



FORMATION AU C.A.E.P.M.N.S.

Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession
de Maître Nageur Sauveteur

du 19 au 21 février 2020
DOSSIER D'INSCRIPTION

Département Formation

Immeuble Jacques BONNO - I.J.B.
Bât. B 1^{er} étage - Rue Bernière à Pirae
(à côté du Stade Pater)

☎ 40 43 86 46 ou 40 43 86 48
BP 1685 - 98 713 PAPEETE

Email : secretariat.formation@jeunesse.gov.pf

Date d'ouverture des inscriptions : **18 octobre 2019**

Date limite de dépôt du dossier d'inscription au Département Formation - I.J.S.P.F. : **20 décembre 2019**

Je soussigné(e) Monsieur Madame Mademoiselle

N° Candidat :

Nom :		Nom de jeune fille :	
Prénom(s) :		Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	
Né(e) le :	à :	Code Dépt :	Nationalité :
Adresse courrier :			
Tél. :			Stage maintenu sous réserve d'un minimum de 7 inscrits
E.mail :			

demande mon inscription au stage de révision de Maître Nageur Sauveteur.

Pièces à fournir (obligatoire) :

- 1 photocopie d'une pièce d'identité, en cours de validité
- 1 photocopie du diplôme conférant le titre de Maître Nageur Sauveteur
- 1 photocopie du certificat de compétences « premiers secours en équipe de niveau 1 » ou son équivalent
- 1 photocopie de l'attestation de formation continue annuelle du PSE1
- 1 certificat médical de non contre-indication à l'exercice de la profession de maître-nageur-sauveteur datant de moins de 3 mois, établi conformément au modèle figurant en annexe II au présent arrêté. (Voir modèle joint)
- Le cas échéant : 1 photocopie du dernier Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître Nageur Sauveteur
- Frais d'inscription d'un montant de 21 600 F CFP, par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public

**Ce dossier peut nous être transmis soit sous format « papier »,
soit par courriel sous format numérique à : secretariat.formation@jeunesse.gov.pf**

Cadre réservé à l'administration		Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis, Fait à _____, le _____ (Signature du candidat)
Réception du dossier Le : Par :	Pièces vérifiées et dossier certifié conforme	
Observations :	le Responsable du Département Formation de l'I.J.S.P.F. Philippe IDJERI	